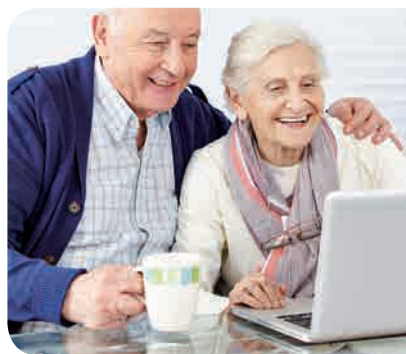


.Rapport Annuel 2014





Sommaire

.Rapport d'activité

Opérateur multimedia	2
Télédistribution	4
Opérateur de télécommunications	6
Faits marquants de l'exercice 2014	7

.Informations légales et statutaires

Historique des modifications statutaires	11
Administration et Surveillance	12
Rapport de gestion	18

.Comptes annuels (sommaire détaillé)	21
---	----

.Annexes aux comptes annuels	26
-------------------------------------	----

.Rapport du Collège des Commissaires	31
---	----



.Société Intercommunale pour la Diffusion de la Télévision

Société Coopérative

46^{ème} exercice social – année 2014

.Association des communes

Ixelles, Auderghem, Saint-Gilles, Woluwe-Saint-Pierre, Evere, Uccle, Charleroi, Courcelles, Chapelle-lez-Herlaimont, Fontaine-l'Evêque, Pont-à-Celles, Seneffe, Farciennes, Aiseau-Presles, Châtelet, Fleurus, Sambreville, Rochefort, Thuin, Ham-sur-Heure-Nalinnes, Lobbes, Merbes-le-Château, Montigny-le-Tilleul, Wavre, Beauvechain, Chastre, Gembloux, Incourt, Perwez, Villers-la-Ville.

Siège social: Hôtel communal d'Ixelles

.Brutélé Opérateur multimedia

Opérateur de télédistribution au départ, Brutélé est aujourd'hui un opérateur multimédia de tout premier plan actif aussi bien dans la **télédistribution** que les **télécommunications**.



Brutélé propose des services diversifiés à une clientèle qui s'est élargie au fil du temps, incluant, outre les particuliers, des entreprises, d'importants organismes institutionnels et des opérateurs alternatifs.

Au total, Brutélé compte environ 550.000 abonnés, dont environ un tiers à Bruxelles et deux tiers en Wallonie.

Cette évolution résulte d'une **volonté d'innovation permanente** ainsi que par d'importants investissements effectués ces dernières années dans la rénovation des réseaux coaxiaux, l'installation d'un réseau de fibres optiques et la mise en œuvre des techniques les plus modernes de transmission sur l'ensemble de ces infrastructures.

Constamment, Brutélé investit.

Une entreprise engagée...

Associée à Nethys et aujourd'hui connue à travers la marque VOO, sous laquelle elle propose à ses clients des services «triple play» incluant télévision numérique interactive, internet à très large bande et téléphonie fixe, Brutélé assume pleinement les responsabilités d'un opérateur de services d'utilité publique.

... à l'égard des communes associées

- Assurer la gestion optimale de réseaux de télédistribution et de télécommunication sur les territoires des communes associées.
- Valoriser les potentialités de ces infrastructures pour développer des services de télécommunication et multimédia.
- Porter simultanément les infrastructures gérées au meilleur niveau de performance et de satisfaction des utilisateurs.
- Obtenir une qualité de résultats qui autorise le financement d'investissements importants, sans recours aux moyens des communes associées.

... à l'égard de la clientèle

- Assurer la réception de l'offre la plus complète possible de programmes de télévision et de radio FM au plus grand nombre de foyers situés sur le territoire des communes associées.
- Assurer la réception des télévisions locales et communautaires et participer à leur développement.
- Enrichir l'offre télévisuelle en favorisant la diffusion de produits numériques (bouquet, télévision à péage).
- Ouvrir aux particuliers, aux entreprises et aux administrations locales un accès rapide, économique, et permanent à des services de télécommunications à haut et très haut débit, utilisant les possibilités des réseaux câblés.



Une histoire, des valeurs

1968

Fondée au départ de la Régie d'Electricité d'Ixelles, la société s'est progressivement étendue sur d'autres communes bruxelloises ainsi qu'en Région Wallonne.

1985

La reprise globale du réseau de la ville de Charleroi et sa périphérie.

2001

La reprise globale du réseau de la commune d'Uccle.

2006

Dans la perspective d'une consolidation du câble en Wallonie, Brutélé s'est associée à Nethys pour créer la marque VOO, sous laquelle elle propose à ses clients des services « triple play » incluant télévision numérique interactive, internet à très large bande et téléphonie fixe.

6 + 24

communes en Région Bruxelloise

communes en Région Wallonne sont associées dans le capital de l'intercommunale.

109 M €

Brutélé a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires supérieur à 109 millions d'Euros, en forte croissance depuis plusieurs années.

.Télédistribution

Dans le contexte des récentes directives européennes et suivant en cela les dispositions du Décret sur la Radiodiffusion en Communauté Française, l'activité de télédistribution, métier historique de Brutélé, comprend deux branches faisant l'objet de réglementations spécifiques.

Brutéle est reconnu tant comme opérateur de réseau que distributeur de services.

Par ailleurs, de par ses activités bi-régionales, Brutélé est soumise, pour son activité de télédistribution, à la fois à la régulation du CSA et à celle de l'IBPT.

Opérateur de réseaux

30 communes

sont affiliées à l'intercommunale et couvrent actuellement le territoire des réseaux exploités par Brutélé

5.000 km

câbles coaxiaux

+

500 km

câbles à fibres optiques

Infrastructure
Brutéle

1 |Ixelles, 2 |Auderghem, 3 |Saint-Gilles, 4 |Woluwe-Saint-Pierre, 5 |Evere, 6 |Uccle, 7 |Charleroi, 8 |Courcelles, 9 |Chapelle-lez-Herlaimont, 10 |Fontaine-l'Evêque, 11 |Pont-à-Celles, 12 |Seneffe, 13 |Farciennes, 14 |Aiseau-Presles, 15 |Châtelet, 16 |Fleurus, 17 |Sambreville, 18 |Rochefort, 19 |Thuin, 20 |Ham-sur-Heure-Nalinnes, 21 |Lobbes, 22 |Merbes-le-Château, 23 |Montigny-le-Tilleul, 24 |Wavre, 25 |Beauvechain, 26 |Chastre, 27 |Gembloux, 28 |Incourt, 29 |Perwez, 30 |Villers-la-Ville.

Distributeur de services

Est considérée comme distributeur de services, au sens du Décret, toute personne morale qui met à disposition du public un ou des services de radiodiffusion de quelque manière que ce soit et notamment par le biais d'un réseau de télédistribution.

A ce jour, deux distributeurs de services utilisent les réseaux de l'opérateur Brutélé : Brutélé elle-même et BeTV.

En tant que distributeur de services, Brutélé propose à ses abonnés une offre de base, indissociable de l'accès au réseau, deux offres optionnelles constituées d'un bouquet de plusieurs programmes ainsi qu'un service de télévision interactive (IDTV).

L'offre de base est disponible, pour un prix identique, en deux versions - analogique ou numérique.

L'offre analogique est constituée, selon les secteurs, d'un ensemble de 35 à 45 programmes de télévision et de programmes radio FM.

L'offre de base numérique propose, en plus des programmes analogiques toujours accessibles, un ensemble plus vaste de programmes diffusés uniquement en mode numérique. Plusieurs de ces programmes sont diffusés simultanément en définition standard et en haute définition.

Les deux options «Panorama» et «Ciné Pass» comprennent respectivement 16 et 6 programmes numériques supplémentaires; ces options payantes sont accessibles en cascade au départ de l'offre de base.

Dans la mesure où tous les programmes numériques sont cryptés avant d'être diffusés sur le réseau, un décodeur est indispensable pour recevoir ces offres numériques. Brutélé propose de tels décodeurs, soit en location pour la version haut de gamme (VOOorder), soit en vente pour le décodeur de base (VOObox). Ces décodeurs sont compatibles HD.

Via le service de télévision interactive (IDTV), le Vooorder permet en plus l'accès à un guide des programmes étendu, aux programmes de Vidéo à la demande (VOD) ainsi qu'à la télévision de rattrapage proposée par plusieurs radiodiffuseurs.

En complément à ces services de télédistribution «classique», Brutélé propose également un service «multi écran», appelé VOOmotion, permettant aux abonnés la réception de 28 programmes linéaires ainsi que de l'offre VOD sur des tablettes ou des smartphones.

L'offre de programmes sur les réseaux de Brutélé ne se limite pas aux services proposés par la société. En effet, en complément, les abonnés peuvent accéder à divers services proposés directement par la société BeTV, selon un mode de diffusion exclusivement numérique. Ces services comprennent outre l'abonnement aux chaînes «Premium» éditées en propre par BeTV, divers bouquets et options thématiques (sport, documentaires, divertissements, enfants, adultes, etc.), ainsi que des offres de films en VOD. Ces services sont disponibles sur tous les décodeurs VOO.

Panorama, le bouquet de la famille

16

chaînes thématiques pour toutes les envies. Et pour toute la famille. Le bouquet Panorama propose aussi bien des chaînes infos, sports, enfants, divertissements que documentaires.



Ciné Pass, pour les amateurs du 7^{ème} art

6

chaînes pour profiter du meilleur du cinéma (classiques, thrillers, grands succès du box-office...), et des programmes adultes. Option en complément du bouquet Panorama.



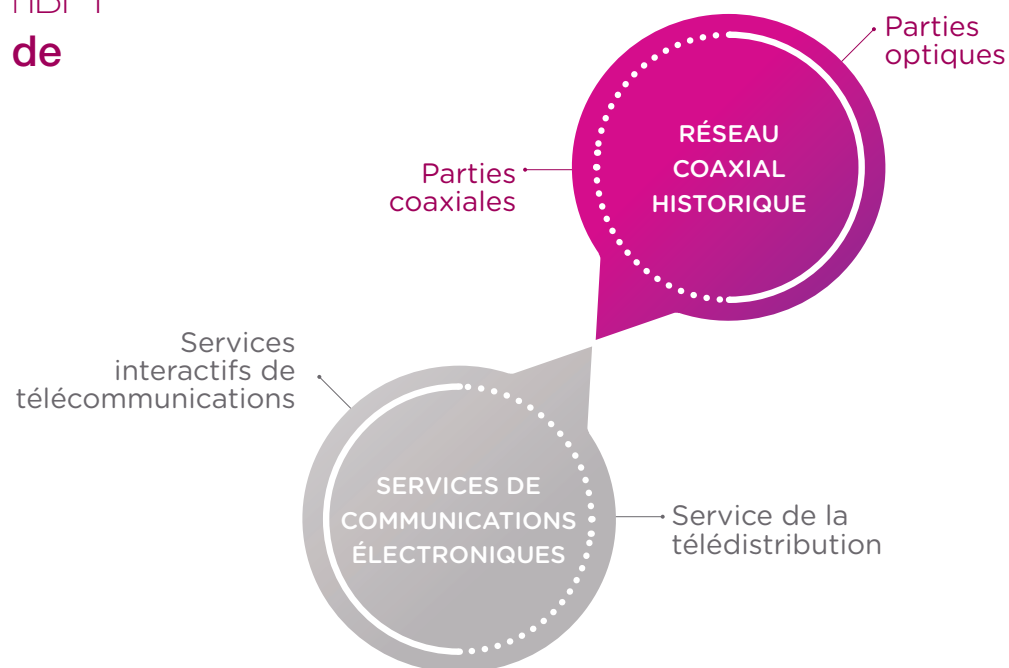
.Brutélé

Opérateur de télécommunications

Depuis 1999, Brutélé est reconnue par l'IBPT comme **opérateur d'infrastructure et de services de télécommunications**.

En fonction de l'évolution des services proposés, le réseau coaxial historique doit être considéré comme faisant partie d'un réseau plus vaste, incluant des parties optiques et des parties coaxiales. Il est utilisé pour la fourniture de divers services de communications électroniques, incluant le service de la télédistribution mais aussi d'autres services interactifs de télécommunications.

Le premier de ceux-ci est l'accès à Internet à large bande qui a connu en Belgique un développement très important, que ce soit sur le câble mais aussi via les réseaux DSL, ces techniques à large bande supplantant très rapidement les premières offres proposées par l'opérateur historique via les réseaux commutés.



2003

En février 2003, Brutélé devenait opérateur de téléphonie vocale en introduisant sur le marché des services de téléphonie à destination spécifique du marché institutionnel.

2006

En octobre 2006, Brutélé lançait son propre service de téléphonie vocale à destination du marché résidentiel sous la marque VOO.

→

Depuis lors, la branche d'activités de télécommunications s'est développée à un rythme soutenu, cette activité représentant dorénavant l'essentiel du chiffre d'affaires de la société.

.Faits marquants de l'exercice 2014

Dossier de l'ouverture du câble

Suite à la décision de la CRC (Conférence des régulateurs) du 1^{er} juillet 2011, le CSA pour la région wallonne et l'IBPT pour la région de Bruxelles Capitale nous ont contraints à élaborer une offre de référence dans le cadre d'une ouverture du câble à des opérateurs tiers. Cette ouverture se traduit par la revente en gros de notre offre analogique, la fourniture d'un accès à notre plate-forme de télévision numérique et à la revente d'accès Internet.

Considérant que la décision de la CRC avait été prise sur une base illégale, Brutélé a décidé d'introduire auprès de la Cour d'Appel de Bruxelles un recours en annulation et en suspension de cette décision. En novembre 2012, la Cour d'Appel a rejeté la demande en suspension. La procédure en annulation était par contre toujours pendante (situation à fin mars 2015).

La CRC a, dès lors, poursuivi ses travaux. C'est ainsi que les régulateurs ont publié le 3 septembre 2013 des décisions sur les aspects qualitatifs de l'offre de référence de Brutélé pour la région de Bruxelles Capitale et pour la Région Wallonne, suivies le 12 décembre 2013 de décisions sur les aspects quantitatifs.



Dans la logique de la contestation de la décision du 1^{er} juillet 2011, Brutélé a également introduit les recours nécessaires auprès de la Cour d'Appel de Bruxelles afin de contester ces nouvelles décisions.

Fin décembre 2013, nous recevons de la part de Mobistar une demande d'accès à nos infrastructures.

Respectant en cela le délai imposé par les régulateurs, nous avons en juillet 2014 signifié à Mobistar que nous avons terminé les développements nécessaires à la mise en œuvre des décisions des régulateurs.

Développement de l'offre mobile

Depuis octobre 2013, une nouvelle offre mobile, sous la marque VOO, a été introduite sur le marché francophone. Elle comprend trois produits : Toudoo, Tatoo et Toodata. Tous trois se présentent comme très compétitifs au niveau tarifaire par rapport à la concurrence. Il s'agit ici d'un développement effectué uniquement par la société Nethys (ex Tecteo), au départ d'un accord de type MVNO (Mobile Virtual Network Operator) conclu avec Mobistar et Telenet. Brutélé a été associée à ce projet dans le cadre d'un accord portant uniquement sur la commercialisation des produits.

Concrètement, Nethys propose ses services directement au client final, via une facture spécifique; Nethys assure également l'ensemble du support technique. De son côté, Brutélé commercialise les services VOO Mobile dans l'ensemble de ses boutiques.

Nouveau centre opérationnel Wallon à Gosselies

Le nouveau centre opérationnel de Brutélé en Wallonie sera livré en avril 2015 pour être opérationnel avant l'été. Ce projet a fait l'objet d'un concours remporté par la société Koeckelberg avec, comme sous-traitant, le cabinet d'architecture Art & Build Architect.

Ce bâtiment se veut non seulement l'outil d'une meilleure efficacité opérationnelle et un ancrage wallon pour la société, mais aussi une vitrine pour la marque VOO, en fonction de la visibilité de son emplacement, en face de l'aérogare de Charleroi.

La construction de ce nouvel immeuble a également été l'occasion pour la société de manifester ses préoccupations environnementales; le projet a été développé sur base d'une certification environnementale BREEAM "very good".



VOOmobile, simple et bon marché.

Plutôt que proposer une multitude de forfaits et d'options qui ont tendance à rendre les offres confuses, VOOmobile se décline en 2 forfaits : tatoo pour les utilisateurs intensifs et toudoo pour une utilisation plus légère. Plus une solution pour les tablettes : toodata. Simplicité et prix attractifs.



BRE Environmental Assessment Method est la méthode d'évaluation du comportement environnemental des bâtiments développée par le Building Research Establishment, un établissement privé britannique de recherche en bâtiment. Le BRE entend «établir la norme de la meilleure méthode» pour la conception, la construction et le fonctionnement de bâtiments écologiques.

Tutelle sur les intercommunales multi-régionales

Suite à la conclusion d'accords de coopération entre les trois régions du pays, Brutélé est soumis depuis le 1^{er} juillet 2014 à la tutelle de la Région Wallonne et dispose d'un délai d'un an pour mettre ses statuts en conformité avec les dispositions du Code Wallon de la Démocratie Locale.

Championnat de Belgique de football de Division I pour les saisons 2014 - 2017

En association avec Telenet et Nethys, Brutélé disposait, jusqu'au terme de la saison 2013-2014, des droits exclusifs (chaque société pour son territoire) pour la commercialisation des matches de la Jupiler League. Dans cette logique, les abonnés ayant souscrit une offre duo ou trio haut de gamme accédaient gratuitement à l'offre VOOfoot.

Suite à un nouvel appel d'offre et au renouvellement des contrats, les droits sont désormais disponibles de manière non exclusive. Brutélé, Nethys, Telenet et Belgacom ont acquis ces droits pour trois saisons (2014-2017). Dans ce nouveau contexte, l'option VOOfoot est devenue payante, nos abonnés duo et trio haut de gamme bénéficiant toutefois d'une importante remise commerciale.

Développement d'un nouveau décodeur interactif

Juin 2015 verra le lancement d'un nouveau décodeur interactif, successeur du VOOcorder. Il se caractérisera par de nombreuses innovations fonctionnelles, dont plusieurs seront des primeurs pour le marché belge.

Ce développement a nécessité de nombreux mois de développement et de tests, mobilisant d'importantes ressources durant l'année 2014. Dans un paysage audiovisuel qui connaît une évolution toujours plus rapide, ce projet représente un investissement majeur pour notre société.



240
matches
en direct

En saison, chaque week-end, les 8 matches de la Jupiler Pro League (division 1) dont toutes les rencontres des clubs wallons. VOOfoot permet de suivre en direct et sur tout support (téléviseur, tablette et smartphone) tous les matches, de la phase classique du championnat aux playoffs, opposant les 16 plus grandes équipes belges.

informations
légales et
statutaires
pages 11 à 17



Forme légale et historique des modifications statutaires

Société civile ayant emprunté la forme de société coopérative à responsabilité limitée, constituée conformément à la loi du 1^{er} mars 1922 par acte du notaire VAN WETTER à Ixelles, le 21 août 1968.

Les statuts ont été publiés aux annexes du « Moniteur belge », le 7 septembre 1968 (acte n°2505-3) et ont ensuite fait l'objet de révisions aux dates suivantes :

- 20 novembre 1969 (acte n°2804-13)
- 9 décembre 1969 (actes n°2950-7 et 2950-8)
- 4 septembre 1971 (acte n°2629-1)
- 3 août 1973 (acte n°2640-1)
- 1^{er} avril 1977 (actes n°982-20 et 982-21)
- 21 octobre 1981 (actes n°1883-1 et 1883-2)
- 25 mars 1986 (acte n°860325-164)
- 18 avril 1987 (acte n°870418-39)
- 6 octobre 1988 (acte n°881006-290)
- 18 avril 1990 (acte n°900418-407).

La société a été prorogée pour une durée de trente ans et les statuts modifiés lors de l'Assemblée Générale du 25 juin 1993, publiés le 14 juin 1994 (acte n°940614-466).

Les statuts ont ensuite encore été adaptés et publiés aux dates suivantes :

- 28 juillet 1994 (acte n°940728-52)
- 12 août 1997 (acte n°970812-358)
- 9 janvier 2001 (acte n°20010109-559)
- 31 juillet 2001 (acte n°20010731-123)
- 13 août 2003 (acte n°03086127)
- 26 août 2013 (acte n°2013-0826-131915)

R.S.C. 262
T.V.A. BE 205.954.655

Secteurs et sous-secteurs d'exploitation

Organes statutaires

Les actes de gestion de Brutélé sont régis par le Code wallon de la démocratie locale ainsi que par le code des sociétés.

Secteurs et sous-secteurs d'exploitation

Les communes associées dans Brutélé sont organisées par les statuts de l'intercommunale en deux secteurs régionaux : le secteur de Bruxelles et le secteur de Wallonie.

Chacun de ces deux secteurs se compose lui-même de sous-secteurs d'exploitation formés d'une ou de plusieurs communes associées soit, au 31.12.2014 :

- **Secteur de Bruxelles** : sous-secteurs d'Evere, Ixelles et Uccle ;
- **Secteur de Wallonie** : sous-secteurs de Courcelles, Charleroi, Farciennes, Rochefort, Thuin, et Wavre

Les services généraux de Brutélé appuient cette structure notamment en matière de développement (R & D, marketing, nouveaux services) et de gestion financière.

Organes statutaires

- **Conseil d'Administration** : Il se compose de vingt-quatre administrateurs, chacun ayant un suppléant, répartis en nombre égal entre les deux secteurs de Bruxelles et de Wallonie. Les membres effectifs et suppléants du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale pour une durée de six années et sont rééligibles. Les mandats ne peuvent être exercés que par des conseillers communaux, Bourgmestres ou Echevins en fonction. Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres deux présidents et deux vice-présidents à raison d'un président et d'un vice-président pour chacun des deux secteurs. Il nomme le secrétaire du Conseil, administrateur ou non, pour un terme d'un an renouvelable.
- **Conseil de Secteur** : Les secteurs de Bruxelles et de Wallonie ont chacun un Conseil de Secteur dont les membres, effectifs et suppléants, présentés par les communes associées, sont nommés pour une durée de six années par l'Assemblée Générale délibérant en deux groupes distincts : l'un pour Bruxelles, l'autre pour la Wallonie. Les Conseils de Secteur exercent des compétences qui leur sont déléguées par le Conseil d'Administration, principalement en matière de gestion des sous-secteurs d'exploitation.
- **Collège des Experts** : Chaque administrateur est assisté d'un expert, nommé par le Conseil d'Administration, pour une durée de six années, renouvelable, parmi les fonctionnaires des communes associées. Ils assistent, sans voix délibérative, aux séances des Conseils d'Administration et de Secteur.
- **Collège des Commissaires, Collège des Commissaires membres de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises** : Le contrôle de la situation financière de Brutélé est effectué par un collège de dix commissaires nommés par l'Assemblée Générale, pour une durée de six ans renouvelable, sur proposition des communes associées ainsi que par deux commissaires réviseurs, membres de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises, nommés par l'Assemblée Générale pour un terme de trois ans renouvelable.
- **Directeur Général** : La gestion journalière est assurée par le Directeur Général, nommé par le Conseil d'Administration, qui ne peut être lui-même administrateur. Il participe, sans voix délibérative, aux réunions des Conseils d'Administration et de Secteur, du Collège des Experts et des Collèges des Commissaires et Commissaires Réviseurs.

Nominations statutaires

La liste complète des membres des différents organes statutaires de la société figure en pages 14 à 17.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2014, il y a été ratifié les nominations statutaires suivantes :

→ **Pour la Ville de Charleroi**

- Monsieur Luc Parmentier à la fonction d'Administrateur de Secteur Suppléant.

→ **Pour la commune de Lobbes**

- Monsieur Francis Damanet à la fonction d'Administrateur de Secteur.
- Madame Nicole Smeekens à la fonction d'Administrateur de Secteur Suppléant.

Secrétariat du Conseil d'Administration et Direction Générale

La secrétaire du Conseil d'Administration est Madame Fabienne Deveydt.

Le Directeur Général de Brutélé est Monsieur Jean-Michel Adant. Il a été nommé à ce poste par l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2001.

Né en 1953, Jean-Michel Adant est Ingénieur Civil en Télécommunications, diplômé de l'UCL en 1977. Il a commencé sa carrière à l'Université, étant pendant dix ans, chercheur puis ingénieur principal au Laboratoire de Télécommunication et Télédétection de l'UCL. A ce titre, il a pris part à de nombreux projets, en particulier au niveau européen.

En 1987, il a rejoint le groupe Gillam-Satel où il a assuré pendant 11 ans la direction des activités d'ingénierie et de développement dans le domaine de la câblodistribution. Le groupe est notamment à la base de la création de la société Réseaux Câblés de France, société qui a déployé des réseaux de télédistribution dans 10 villes moyennes françaises (plus de 250.000 prises câblées dans des villes telles qu'Antibes, Valenciennes, Périgueux, Lorient, etc.). A ce titre, il a également pris part à divers projets de recherche dans le domaine du développement de nouveaux services sur les réseaux de télédistribution (programmes européens TEN, ACTS et INTEREG).

Il rejoint Brutélé en 1999 comme Directeur Général Adjoint, plus particulièrement chargé du développement des nouveaux services de télécommunications (Internet, lignes louées, téléphonie, etc.). Depuis le 1^{er} mai 2001, il a repris la fonction de Directeur Général.

Composition du Conseil d'Administration au 31.12.2014

Présidentes

- Madame Nathalie Gilson / *Echevine d'Ixelles*
- Madame Anne-Marie Boeckeaert / *Conseillère Communale de Charleroi*

Vice-Présidents

- Monsieur Willy Decourty / *Bourgmestre d'Ixelles*
- Monsieur Philippe Sonnet / *Conseiller Communal de Charleroi*

Administrateurs

- Monsieur Philippe Bouchez / *Conseiller Communal de Seneffe*
- Monsieur Marc Cools / *Echevin d'Uccle*
- Monsieur Damien De Keyser / *Echevin de Woluwe-Saint-Pierre*
- Monsieur Armand De Decker / *Bourgmestre d'Uccle*
- Monsieur Alain Destexhe / *Conseiller Communal d'Ixelles*
- Monsieur Boris Dilliès / *Echevin d'Uccle*
- Monsieur Pascal Dispa / *Conseiller Communal de Chastre*
- Monsieur Mahmut Dogru / *Conseiller Communal de Charleroi*
- Monsieur Alexandre Dupanloup / *Echevin de Châtelet*
- Monsieur Jean-Pol Hannon / *Conseiller Communal de Wavre*
- Madame Ingrid Kairet-Collignon / *Echevine de Pont-à-Celles*
- Monsieur Serdar Kilic / *Echevin de Charleroi*
- Monsieur Fabian Lemaitre / *Conseiller Communal de Farciennes*
- Monsieur Ivan Massin / *Conseiller Communal de Châtelet*
- Monsieur Bernard Noël / *Conseiller Communal d'Auderghem*
- Madame Yvonne Toussaint-Mallet / *Echevine d'Ham-sur-Heure/Nalinnes*
- Monsieur Thierry Van Campenhout / *Echevin de Saint-Gilles*
- Monsieur Philippe Van Cranem / *Conseiller Communal de Woluwe-Saint-Pierre*
- Monsieur Alain Vander Elst / *Conseiller Communal d'Evere*
- Madame Victoria Videgain / *Conseillère Communale de Saint-Gilles*

Administrateurs Suppléants

- Monsieur Sébastien Ancart / *Conseiller Communal de Villers-la-Ville*
- Monsieur Serge Bangisa / *Conseiller Communal de Charleroi*
- Monsieur Yvan Bauwens / *Conseiller Communal de Saint-Gilles*
- Monsieur Jonathan Biermann / *Echevin d'Uccle*
- Madame Françoise Chapelle / *Conseillère Communale de Montigny-le-Tilleul*
- Monsieur Pascal Chardon / *Conseiller Communal de Châtelet*
- Monsieur Christophe De Beukelaer / *Echevin de Woluwe-Saint-Pierre*
- Madame Valentine Delwart / *Echevine d'Uccle*
- Madame Lucie Demaret / *Conseillère Communale de Charleroi*
- Madame Alexandra De Roose / *Conseillère Communale d'Ixelles*
- Monsieur Jean Fersini / *Bourgmestre d'Aiseau-Presles*
- Monsieur Luc Gillard / *Echevin de Wavre*
- Madame Marianne Gustot / *Conseillère Communale d'Uccle*
- Monsieur Dominique Harmel / *Echevin de Woluwe-Saint-Pierre*
- Monsieur Francis Lorand / *Echevin de Fleurus*
- Madame Nathalie Masset / *Conseillère Communale d'Auderghem*
- Monsieur Jean-Claude Meuree / *Conseiller Communal de Courcelles*
- Madame Maïté Morren / *Echevine d'Ixelles*
- Monsieur Elio Paolini / *Conseiller Communal de Charleroi*
- Madame Solange Pitroipa / *Conseillère Communale d'Ixelles*
- Madame Fabienne Prévinaire / *Conseillère Communale de Charleroi*
- Monsieur Frédéric Ruelle / *Conseiller Communal de Fontaine L'Evêque*
- Monsieur Christophe Soil / *Conseiller Communal de Saint-Gilles*
- Monsieur Philippe Trousson / *Conseiller Communal d'Evere*

Secrétaire

- Madame Fabienne Deveydt

Directeur Général

- Monsieur Jean-Michel Adant

Secteur Bruxellois

Présidente

→ Madame Nathalie Gilson / *Echevine d'Ixelles*

Vice-Président

→ Monsieur Willy Decourty / *Bourgmestre d'Ixelles*

Administrateurs de Secteur

- Monsieur Boris Dilliès / *Echevin d'Uccle*
- Monsieur Marc Cools / *Echevin d'Uccle*
- Monsieur Damien De Keyser / *Echevin de Woluwe-Saint-Pierre*
- Monsieur Armand De Decker / *Bourgmestre d'Uccle*
- Monsieur Alain Destexhe / *Conseiller Communal d'Ixelles*
- Monsieur Bernard Noël / *Conseiller Communal d'Auderghem*
- Monsieur Thierry Van Campenhout / *Echevin de Saint-Gilles*
- Monsieur Philippe Van Cranem / *Conseiller Communal de Woluwe-Saint-Pierre*
- Monsieur Alain Vander Elst / *Conseiller Communal d'Evere*
- Madame Victoria Videgain Santiago / *Conseillère Communale de Saint-Gilles*

Administrateurs de Secteur Suppléants

- Monsieur Yvan Bauwens / *Conseiller Communal de Saint-Gilles*
- Monsieur Jonathan Biermann / *Echevin d'Uccle*
- Monsieur Christophe De Beukelaer / *Echevin de Woluwe-Saint-Pierre*
- Madame Valentine Delwart / *Echevine d'Uccle*
- Madame Alexandra De Roose / *Conseillère Communale d'Ixelles*
- Madame Marianne Gustot / *Conseillère Communale d'Uccle*
- Monsieur Dominique Harmel / *Echevin de Woluwe-Saint-Pierre*
- Madame Nathalie Masset / *Conseillère Communale d'Auderghem*
- Madame Maïté Morren / *Echevine d'Ixelles*
- Madame Solange Pitroipa / *Conseillère Communale d'Ixelles*
- Monsieur Christophe Soil / *Conseiller Communal de Saint-Gilles*
- Monsieur Philippe Trousson / *Conseiller Communal d'Evere*

Secteur Wallon

Présidente

→ Madame Anne-Marie Boeckart / *Conseillère Communale de Charleroi*

Vice-Président

→ Monsieur Philippe Sonnet / *Conseiller Communal de Charleroi*

Vice-Présidents des sous-secteurs

- Monsieur Philippe Bouchez / *Conseiller Communal de Seneffe*
- Monsieur Pascal Dispa / *Conseiller Communal de Chastre*
- Monsieur Fabian Lemaitre / *Conseiller Communal de Farciennes*

Administrateurs de Secteur

- Monsieur Sébastien Ancart / *Conseiller Communal de Villers-la-Ville*
- Monsieur Serge Bangisa / *Conseiller Communal de Charleroi*
- Madame Muriel Capron / *Conseillère Communale de Thuin*
- Madame Françoise Chapelle / *Conseillère Communale de Montigny-le-Tilleul*
- Monsieur Francis Damanet / *Conseiller Communa de Lobbes*
- Monsieur Emmanuel Delsaute / *Conseiller Communal de Gembloux*
- Monsieur Mahmut Dogru / *Conseiller Communal de Charleroi*
- Monsieur Alexandre Dupanloup / *Echevin de Châtelet*
- Monsieur Hervé Fievet / *Echevin de Fleurus*
- Madame Marie-Josée Frix / *Conseillère Communale de Beauvechain*
- Madame Martine Godfroid / *Conseillère Communale de Sambreville*
- Monsieur Jean-Philippe Goffin / *Echevin de Merbes-le-Château*
- Monsieur Jean-Pol Hannon / *Conseiller Communal de Wavre*
- Monsieur Geoffrey Herion / *Conseiller Communal de Perwez*
- Monsieur Alain Jacobeus / *Echevin de Chapelle-lez-Herlaimont*
- Monsieur Mohamed Kadim / *Conseiller Communal de Charleroi*
- Monsieur Ali Kaya / *Conseiller Communal d'Aiseau-Prezles*
- Madame Ingrid Kairet-Collignon / *Echevine de Pont-à-Celles*
- Monsieur Serdar Kilic / *Echevin de Charleroi*

Secteur Wallon (suite)

Administrateurs de Secteur (suite)

- Monsieur José Letellier / *Conseiller Communal d'Incourt*
- Madame Marie-Rose Marion / *Conseillère Communale de Rochefort*
- Monsieur Ivan Massin / *Conseiller Communal de Châtelet*
- Monsieur Jean-Claude Meurée / *Conseiller Communal de Courcelles*
- Madame Fabienne Prévinaire / *Conseillère Communale de Charleroi*
- Monsieur Frédéric Ruelle / *Conseiller Communal de Fontaine L'Evêque*
- Madame Yvonne Toussaint-Mallet / *Echevine d'Ham-sur-Heure/Nalinnes*

Administrateurs de Secteur Suppléants

- Madame Marie-Astrid Attout-Berny / *Echevine d'Ham-sur-Heure-Nalinnes*
- Madame Djamila Bakkouche / *Conseillère Communale / de Charleroi*
- Monsieur Jean-Marie Bourgeois / *Conseiller Communal de Chapelle-lez-Herlaimont*
- Monsieur Pascal Chardon / *Conseiller Communal de Châtelet*
- Madame Anne-Catherine Delvaux / *Conseillère Communale de Perwez*
- Madame Florence Demacq / *Conseillère Communale de Montigy-le-Tilleul*
- Madame Lucie Demaret / *Conseillère Communale de Charleroi*
- Mademoiselle Virginie Desy / *Conseillère Communale de Merbes-le-Château*
- Madame Geneviève De Wergifosse / *Conseillère Communale de Seneffe*
- Monsieur Benoît Dispa / *Bourgmestre de Gembloux*
- Madame Ingrid Dubois / *Conseillère Communale d'Incourt*
- Monsieur Maxime Felon / *Conseiller Communal de Charleroi*
- Monsieur Jean Fersini / *Bourgmestre d'Aiseau-Presles*
- Monsieur Luc Gillard / *Echevin de Wavre*
- Monsieur Jon Hooijschuur / *Conseiller Communal de Chastre*
- Monsieur Cédric Jeantot / *Conseiller Communal de Sambreville*

- Monsieur Adrien Laduron / *Conseiller Communal de Thuin*
- Monsieur Guy Laidoum / *Conseiller Communal de Courcelles*
- Monsieur Francis Lorand / *Echevin de Fleurus*
- Madame Line Manouvrier / *Conseillère Communale de Charleroi*
- Monsieur Christian Meysman / *Conseiller Communal de Charleroi*
- Monsieur Elio Paolini / *Conseiller Communal de Charleroi*
- Monsieur Luc Parmentier / *Conseiller Communal de Charleroi*
- Madame Franca Romano / *Conseillère Communale de Pont-à-Celles*
- Madame Nicole Smeekens / *Conseillère Communale de Lobbes*
- Madame Maria-Luisa Tuveri / *Conseillère Communale de Châtelet*
- Madame Patricia Tsavdaroglou / *Conseillère Communale de Farciennes*
- Monsieur Sébastien Verstricht / *Conseiller Communal de Fontaine-l'Evêque*
- Madame Brigitte Wiaux / *Conseillère Communale de Beauvechain*
- Madame Leslie Wirtz-Van Der Snickt / *Conseillère Communale de Rochefort*

Composition du Collège des Experts

Experts

- Monsieur Jean-Marc Boudry / *Receveur Communal de Montigny-le-Tilleul*
- Monsieur Thierry Bourgeois / *Assistant Technique d'Auderghem*
- Monsieur Alain Dessy / *Employé d'Administration de Charleroi*
- Monsieur Dong Quy Hung / *Conducteur de Travaux de Courcelles*
- Madame Michelle Dutrieux / *Secrétaire Communale de Thuin*
- Monsieur Guy Foret / *Chef de Bureau Administratif de Charleroi*
- Monsieur Xavier Gobbo / *Secrétaire Communal de Sambreville*
- Monsieur Jerry Joachim / *Secrétaire Communal de Farciennes*
- Monsieur Luc Muyldermans / *Ingénieur Principal d'Ixelles*
- Monsieur Laurent Pampfer / *Secrétaire Communal de Saint-Gilles*
- Monsieur Luc Parmentier / *Directeur Général du Département des Travaux et de l'Urbanisme d'Uccle*
- Monsieur Olivier Pirotte / *Attaché au Cabinet du Bourgmestre de Saint-Gilles*
- Monsieur Pierre Simon / *Directeur Ingénieur en Chef de Woluwe-Saint-Pierre*
- Monsieur Pierre Thomas / *Directeur Technique d'Evere*
- Madame Patricia Van der Lijn / *Secrétaire Communale d'Ixelles*
- Monsieur Pierre Van Laere / *Chef de Division Technique de Châtelet*
- Madame Cateline Vannunen / *Juriste de Wavre*
- Monsieur Stéphane Van Vlieberge / *Conseiller de Woluwe-Saint-Pierre*
- Monsieur Bernard Wallemacq / *Chef de Service de Seneffe*

Composition du Collège des Commissaires

Présidente

- Madame Laurence Denys / *Conseillère Communale de Farciennes*

Commissaires

- Monsieur Léonard Billiet / *Conseiller Communal de Farciennes*
- Madame Patricia De Bergeyck / *Conseillère Communale de Woluwe-Saint-Pierre*
- Monsieur Gianni Galluzzo / *Echevin de Fontaine l'Évêque*
- Madame Nathalie Gherardini / *Echevin de Montigny-le-Tilleul*
- Monsieur Mohamed Kheddoumi / *Conseiller Communal d'Evere*
- Monsieur Jacques Martin / *Conseiller Communal de Wavre*
- Monsieur Jérôme Toussaint / *Conseiller Communal d'Uccle*
- Monsieur Bernard Van Dyck / *Echevin de Charleroi*

Secrétaire

- Madame Fabienne Deveydt

Directeur Général

- Monsieur Jean-Michel Adant

Composition du Collège des Commissaires

membres de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises

- Monsieur Eric Mathay
- Monsieur Thierry Lejuste

Mesdames et Messieurs
les délégués de nos
communes associées,
le Conseil d'Administration
de notre société a l'honneur
de soumettre à votre
approbation les comptes
annuels de l'exercice clôturé
le 31 décembre 2014.

Le rapport de gestion ci-après
en commente les principaux
éléments.

Aperçu général

L'exercice sur lequel il vous est fait rapport a été marqué par une nouvelle croissance très importante de notre chiffre d'affaires qui s'établit fin 2014 à 109.689 k€ contre 102.715 k€ l'année dernière (+7%). Ce chiffre d'affaires se répartit à concurrence de 46% pour notre activité de télédistribution et 54% pour nos activités de télécommunications.

Tenant compte de la production immobilisée (3.084 k€) et des autres produits d'exploitation (6.762 k€), le total des ventes et prestations s'établit alors à 119.535 k€, en hausse de 6,3% par rapport à l'exercice 2013.

Le bénéfice de l'exercice s'établit quant à lui à 8.433 k€, en hausse de plus de 100% par rapport à 2013.

Investissements

Les investissements de l'exercice 2014 se montent à leur valeur d'acquisition à 14.784 k€ plus un en cours de 5.732 k€ correspondant à l'état d'avancement de la construction du bâtiment à Gosselies, soit un total de 20.516 k€ contre 16.268 k€ l'année précédente.

Exploitation

Le chiffre d'affaires de l'activité télédistribution a connu une forte augmentation, en contraste avec les évolutions des années précédentes, s'établissant à 50.083 k€ contre 45.340 k€ en 2013. Ceci s'explique par l'augmentation des revenus par abonné en fonction de la numérisation progressive du parc.

Le chiffre d'affaires de l'activité Télécommunications a également bien progressé durant l'exercice 2014, s'établissant à 59.606 k€ contre 57.376 k€ en 2013.

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 6.762 k€. Ceci comprend 4.408 k€ de récupération de charges, correspondant à des prestations effectuées par le personnel de Brutélé au profit de la société Nethys.

Le total des ventes et prestations s'élève ainsi à 119.535 k€.

Les charges d'exploitation sont en augmentation.

Les principaux éléments sont détaillés ci-dessous.

- A l'instar de l'évolution du chiffre d'affaires, le total des approvisionnements est en hausse de 7% à 14.105 k€ contre 13.172 k€ en 2013.
- Le poste services et bien divers n'a par contre connu qu'une hausse modérée de 2% s'élevant à 56.389 k€ contre 55.281 k€ en 2013.
- Le total des rémunérations et charges sociales est également en hausse importante de 7,9%, s'établissant à 22.126 k€ contre 20.507 k€ en 2013. Ceci est lié d'une part à l'augmentation des charges sociales liées aux agents statutaires et d'autre part de la prise en compte intégrale des doubles pécules pro-mérités pour les agents contractuels.
- Les charges d'amortissements se sont élevées à 15.846 k€ également en augmentation par rapport au 15.238 k€ enregistrés en 2013.
- Enfin, la réduction de valeur nette enregistrée cette année est de 925 k€. Cette réduction de valeur doit être combinée avec les plus et moins-values sur les créances commerciales définitivement actées. Le total de ces postes représente pour l'exercice 2014 un montant de 2.210 k€ en baisse marquée par rapport au 2.765 k€ enregistrés en 2013. Ceci représente 2% du chiffre d'affaires de la société.

Tout ceci se traduit par un montant global des coûts des ventes s'élevant à 110.788 k€ contre 107.624 k€ en 2013.

Droits d'auteur

Ce poste a connu depuis plusieurs années une augmentation importante liée d'une part aux programmes supplémentaires proposés à nos abonnés dans l'offre numérique de base, offre souscrite par un pourcentage nettement plus important d'abonnés, et d'autre part à l'augmentation des coûts des programmes.

Cette tendance, déjà observée les années antérieures, fait que le montant global des recettes au titre des droits d'auteur est en 2014 inférieur de plus de 1 million d'euros par rapport aux charges. Ceci impacte évidemment nos résultats.

Signalons par ailleurs qu'un litige avec une société de gestion de droits voisins n'est pas réglé à ce jour.

Affectation du résultat

Le bénéfice de l'exercice se monte à 8.433 k€, ce qui, combiné avec le bénéfice reporté, porte le bénéfice total à affecter à 53.910 k€.

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale de distribuer un dividende de 4.500 k€, dans le respect des dispositions de l'article 48 des statuts.

Moyennant cette distribution, le nouveau bénéfice à affecter s'élève à 49.410 k€ dont il est proposé d'affecter 40.000 k€ à la réserve disponible et le solde soit 9.410 k€ en résultat reporté.

Organisation de la société

Conformément aux obligations légales, nous portons à votre connaissance les points suivants :

- La société n'a pas d'activité significative en matière de R&D;
- La société n'a pas de succursale;
- En matière d'instruments financiers, dans le cadre du financement de la construction de son nouveau siège opérationnel à Gosselies, la société a conclu une convention de swap de taux (IRS) destinée à garantir le taux des intérêts sur une durée de 15 ans.

Enfin, précisons qu'aucune autre circonstance extérieure ou aucun événement important, survenu après la clôture des comptes n'est connu, au moment de publier ce rapport, qui soit susceptible d'avoir une influence significative sur l'évolution des activités de la société.

Perspectives

Les perspectives s'annoncent positives pour l'exercice 2015 malgré une progression du chiffre d'affaires qui devrait connaître un net ralentissement. En effet,

- Nous constatons une saturation du marché pour l'ensemble des produits de télécommunications fixes et mobiles en Belgique.
- Le revenu moyen par abonné (ARPU) continuera toutefois à croître en fonction de la numérisation d'une partie plus importante de notre portefeuille d'abonnés, de l'introduction de nouveaux produits et de l'augmentation de certains tarifs.
- Les coûts restent sous contrôle.

Sur le plus long terme, on doit s'attendre à une certaine stagnation du chiffre d'affaires en fonction de l'augmentation de la pression concurrentielle, y compris sur nos propres infrastructures, dans un marché saturé pour l'ensemble des services fixes.

En l'absence de perspectives claires sur le développement de nouveaux produits innovants, susceptibles de restaurer une croissance importante du chiffre d'affaires, les marges resteront donc sous pression, en particulier en raison de l'augmentation des charges sociales (ORPSS).

Par ailleurs, les modifications apportées au régime fiscal applicable à notre société (passage de l'impôt des personnes morales à l'impôt des sociétés) auront bien évidemment un impact significatif sur le bénéfice net et cela dès l'exercice 2015.

.Comptes Annuels

Exercice 2014

.Comptes de résultats généraux comparés 2014-2013	22
.Comptes de résultats par activité comparés 2014-2013	23
.Bilan général de l'intercommunale comparé 2014-2013	
Actif	24
Passif	25
.Annexes aux comptes annuels	26
.Résumé des règles d'évaluation	30

RÉSULTATS GÉNÉRAUX COMPARÉS 2014-2013

EUR	2014	2013
VENTE ET PRESTATIONS	119 534 811,20	112 465 707,54
Chiffre d'affaires	109 688 854,80	102 715 214,19
Dont droits d'auteur	6 757 737,78	6 382 905,04
Production immobilisée	3 083 578,75	2 629 381,76
Autres produits	6 762 377,65	7 121 111,59
COÛT DES VENTES ET PRESTATIONS	110 788 365,29	107 624 340,29
Approvisionnement et marchandises	14 104 558,14	13 172 123,94
Achats	14 431 777,51	13 491 641,19
Variations de stocks	-327 219,37	-319 517,25
Services et biens divers	56 313 908,93	55 280 781,51
Dont droits d'auteur	7 914 354,39	8 182 629,07
Autres	48 399 554,54	47 098 152,44
Rémunérations, charges sociales et pensions	22 200 696,10	20 506 962,74
Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	15 845 530,98	15 238 163,86
Réduction de valeur sur stocks et créances commerciales (dotation +, reprises -)	925 054,95	2 985 441,52
Provisions pour risque et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	-75 000,00	-
Autres charges d'exploitation	1 473 616,19	440 866,72
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (PERTE -)	8 746 445,91	4 841 367,25
PRODUITS FINANCIERS	404 668,55	208 704,55
Produits des immobilisations financières	181 571,66	182 032,15
Produits des actifs circulants	22 142,75	26 665,73
Autres produits financiers	200 954,14	6,67
CHARGES FINANCIÈRES	712 807,22	853 581,00
Charges des dettes	503 679,36	597 551,14
Autres	209 127,86	256 029,86
BÉNÉFICE COURANT AVANT IMPÔTS	8 438 307,24	4 196 490,80
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS	8 438 307,24	4 196 490,80
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	5 699,60	7 887,99
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE À AFFECTER	8 432 607,64	4 188 602,81

Comptes arrêtés au 31/12/2014 en Euros.

RÉSULTATS GÉNÉRAUX COMPARÉS 2014-2013 par activité

EUR	TÉLÉDISTRIBUTION		TÉLÉCOMS	
	2014	2013	2014	2013
VENTE ET PRESTATIONS	57 977 287,59	52 441 957,28	61 557 523,61	60 023 750,26
Chiffre d'affaires	50 082 562,88	45 339 618,60	59 606 291,92	57 375 595,59
Production immobilisée	3 083 578,75	2 629 381,76	-	-
Autres produits	4 811 145,96	4 472 956,92	1 951 231,69	2 648 154,67
COÛT DES VENTES ET PRESTATIONS	61 132 546,97	55 610 792,28	49 655 818,32	52 013 548,01
Approvisionnement et marchandises	7 938 940,91	7 793 042,88	6 165 617,23	5 379 081,06
Achats	8 266 160,28	8 112 560,13	6 165 617,23	5 379 081,06
Variations de stocks (+) (-)	-327 219,37	-319 517,25	-	-
Services et biens divers	28 509 648,62	22 928 138,83	27 804 260,31	32 352 642,68
Rémunérations, charges sociales et pensions	13 497 999,24	12 814 220,83	8 702 696,86	7 692 741,91
Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	9 024 556,88	8 748 561,02	6 820 974,10	6 489 602,84
Réduction de valeur sur stocks et créances commerciales (dotations +, reprises -)	889 220,52	2 886 901,91	35 834,43	98 539,61
Provisions pour risque et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	-75 000,00	-	-	-
Autres charges d'exploitation	1 347 180,80	439 926,81	126 435,39	939,91
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (PERTE -)	-3 155 259,38	-3 168 835,00	11 901 705,29	8 010 202,25
PRODUITS FINANCIERS	404 668,55	208 704,55	-	-
Produits des immobilisations financières	181 571,66	182 032,15	-	-
Produits des actifs circulants	22 142,75	26 665,73	-	-
Autres produits financiers	200 954,14	6,67	-	-
CHARGES FINANCIÈRES	689 032,64	835 279,52	23 774,58	18 301,48
Charges des dettes	503 679,36	597 551,14	-	-
Autres charges financières	185 353,28	237 728,38	23 774,58	18 301,48
BÉNÉFICE COURANT AVANT IMPÔTS	-3 439 623,47	-3 795 409,97	11 877 930,71	7 991 900,77
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS	-3 439 623,47	-3 795 409,97	11 877 930,71	7 991 900,77
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	5 699,60	7 887,99	-	-
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE À AFFECTER	-3 445 323,07	-3 803 297,96	11 877 930,71	7 991 900,77

BILAN APRÈS RÉPARTITION AU 31 DÉCEMBRE 2014

ACTIF (EUR)	2014	2013
ACTIFS IMMOBILISÉS	102 018 715,34	97 347 020,18
Frais d'établissement	-	-
Immobilisations incorporelles	8 650 741,52	9 071 452,03
Immobilisations corporelles	90 366 252,56	85 274 846,89
Terrains et construction	5 117 825,26	5 331 491,98
Installations, machines, outillages	77 558 487,53	78 074 119,68
Mobilier et matériel roulant	1 957 466,15	1 869 235,23
Immobilisations en cours	5 732 473,62	-
Immobilisations financières	3 001 721,26	3 000 721,26
Autres immobilisations financières	3 001 721,26	3 000 721,26
<i>Actions et parts</i>	2 699 780,49	2 699 780,49
<i>Créances et cautionnements en numéraire</i>	301 940,77	300 940,77
ACTIFS CIRCULANTS	58 647 537,83	51 613 911,93
Créances à plus d'un an	-	-
Stocks et commandes en cours d'exécution	1 846 046,65	1 508 565,86
Stocks	1 846 046,65	1 508 565,86
<i>Approvisionnements</i>	1 830 073,99	1 502 854,62
<i>Acomptes versés</i>	15 972,66	5 711,24
Créances à un an au plus	37 027 765,06	37 144 227,94
Créances commerciales	36 844 592,72	36 960 126,19
Autres créances	183 172,34	184 101,75
Placements de trésorerie	-	-
Autres placements	-	-
Valeurs disponibles	17 590 391,39	9 072 323,16
Comptes de régularisation	2 183 334,73	3 888 794,97
TOTAL DE L'ACTIF	160 666 253,17	148 960 932,11

Comptes arrêtés au 31/12/2014 en Euros.

PASSIF (EUR)

	2014	2013
CAPITAUX PROPRES	52 394 100,64	48 461 493,00
Capital	2 517 511,99	2 517 511,99
Capital souscrit	4 450 000,00	4 450 000,00
Capital non-appelé (-)	-1 932 488,01	-1 932 488,01
Réserves	40 466 500,00	466 500,00
Réserve légale	466 500,00	466 500,00
Réserves disponibles	40 000 000,00	-
Bénéfice reporté	9 410 088,65	45 477 481,01
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	-	75 000,00
Provisions pour risques et charges	-	75 000,00
Autres risques et charges	-	75 000,00
DETTES	108 272 152,53	100 424 439,11
Dettes à plus d'un an	17 921 508,53	13 770 970,48
Dettes financières	17 871 248,50	13 726 662,15
<i>Dettes de location-financement et assimilées</i>	-	-
<i>Etablissements de crédits</i>	17 871 248,50	13 726 662,15
Autres dettes	50 260,03	44 308,33
Dettes à un an au plus	78 668 774,26	78 207 221,95
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	1 956 528,93	2 575 800,56
Dettes financières	-	7 000 000,00
<i>Etablissements de crédit</i>	-	7 000 000,00
Dettes commerciales	64 032 795,21	57 917 959,52
<i>Fournisseurs</i>	64 032 795,21	57 917 959,52
Dettes fiscales, salariales et sociales	3 274 148,15	3 922 912,85
<i>Impôts</i>	690 889,45	2 344 786,13
<i>Rémunérations et charges sociales</i>	2 583 258,70	1 578 126,72
Autres dettes	9 405 301,97	6 790 549,02
Comptes de régularisation	11 681 869,74	8 446 246,68
TOTAL DU PASSIF	160 666 253,17	148 960 932,11

Comptes arrêtés au 31/12/2014 en Euros.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (EUR)

2014

Valeur d'acquisition	
Au terme de l'exercice précédent	25 518 239,24
Mutations de l'exercice	4 874 228,19
Au terme de l'exercice 2014	30 392 467,43
Amortissements et réductions de valeur (-)	
Au terme de l'exercice précédent	16 446 787,21
Mutations de l'exercice - Acté	5 294 938,70
Au terme de l'exercice 2014	21 741 725,91
Valeur comptable nette au terme de l'exercice 2014	8 650 741,52

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (EUR)

2014

Valeur d'acquisition	
Au terme de l'exercice précédent	266 265 479,08
Terrains et constructions	12 599 044,98
Installations, matériel et outillage	243 401 146,71
Mobilier et matériel roulant	10 265 287,39
Locations-financements et droits assimilés	-
Mutations de l'exercice - Acté	15 500 681,67
Terrains et constructions	198 899,52
Installations, matériel et outillage	8 974 654,55
Mobilier et matériel roulant	735 970,26
Locations-financements et droits assimilés	-
Immobilisations corporelles en cours	5 732 473,62
Cessions, désaffectations et transferts	-141 316,28
Au terme de l'exercice 2014	281 766 160,75
Amortissements et réductions de valeur (-)	
Au terme de l'exercice précédent	180 990 632,19
Mutations de l'exercice	10 409 276,00
Terrains et constructions	412 566,24
Installations, matériel et outillage	9 490 286,70
Mobilier et matériel roulant	647 739,34
Locations-financements et droits assimilés	-
Annulations à la suite de cessions et désaffectations	-141 316,28
Au terme de l'exercice 2014	191 399 908,19
Valeur comptable nette au terme de l'exercice 2014	90 366 252,56

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

EUR

Valeur d'acquisition	
Au terme de l'exercice précédent	3 000 721,26
Mutations de l'exercice - Actés	1 000,00
Au terme de l'exercice 2014	3 001 721,26
Valeur comptable nette au terme de l'exercice 2014	3 000 721,26

ÉTAT DU CAPITAL (capitaux souscrits et libérés au 31/12/2014)

Communes	Nombre de parts souscrites	Capital souscrit	Capital non appelé	Capital libéré
		EUR	EUR	EUR
Ixelles	93	465 000,00	-	465 000,00
Auderghem	32	160 000,00	-	160 000,00
Saint-Gilles	57	285 000,00	-	285 000,00
Woluwe-Saint-Pierre	36	180 000,00	-	180 000,00
Total sous-secteur	218	1 090 000,00	-	1 090 000,00
Evere	24	120 000,00	-	120 000,00
Uccle	76	380 000,00	-	380 000,00
Charleroi	245	1 225 000,00	911 008,70	313 991,30
Courcelles	33	165 000,00	122 707,29	42 292,71
Chapelle-Lez-Herlaimont	15	75 000,00	55 776,04	19 223,96
Fontaine-l'Évêque	21	105 000,00	78 086,46	26 913,54
Pont-à-Celles	16	80 000,00	59 494,45	20 505,55
Seneffe	7	35 000,00	26 028,82	8 971,18
Total sous-secteur	92	460 000,00	342 093,06	117 906,94
Farciennes	14	70 000,00	-	70 000,00
Aiseau-Prezles	11	55 000,00	40 902,43	14 097,57
Châtelet	41	205 000,00	152 454,52	52 545,48
Fleurus	23	115 000,00	59 494,45	55 505,55
Sambreville	28	140 000,00	104 115,28	35 884,72
Total sous-secteur	117	585 000,00	356 966,68	228 033,32
Rochefort	11	55 000,00	29 747,22	25 252,78
Thuin	12	60 000,00	44 620,83	15 379,17
Ham-sur-Heure-Nalinnes	11	55 000,00	40 902,43	14 097,57
Lobbès	6	30 000,00	22 310,42	7 689,58
Merbes-le-Château	4	20 000,00	14 873,61	5 126,39
Montigny-le-Tilleul	10	50 000,00	37 184,03	12 815,97
Total sous-secteur	43	215 000,00	159 891,32	55 108,68
Wavre	20	100 000,00	-	100 000,00
Beauvechain	4	20 000,00	14 873,62	5 126,38
Gembloux	18	90 000,00	66 931,25	23 068,75
Chastres	5	25 000,00	18 750,00	6 250,00
Villers-la-Ville	8	40 000,00	-	40 000,00
Incourt	3	15 000,00	9 915,74	5 084,26
Perwez	6	30 000,00	22 310,42	7 689,58
Total sous-secteur	64	320 000,00	132 781,03	187 218,97
TOTAL	890	4 450 000,00	1 932 488,01	2 517 511,99

ÉTAT DES DETTES

Ventilation des dettes en fonction de leur durée résiduelle			
Données	Echéance dans l'année	Ayant plu d'1 an mais 5 ans au plus à courir	Ayant plus de 5 ans à courir
			EUR
Dettes financières à plus d'un an			
Etablissements de crédit	1 956 528,93	5 411 949,97	12 509 558,56
Dettes financières à un an au plus			
Etablissements de crédit	-	-	-
TOTAL	1 956 528,93	5 411 949,97	12 509 558,56

RÉSULTATS D'EXPLOITATION (données relatives au personnel)

	2014	2013
Travailleurs inscrits au registre du personnel		
Nombre total à la date de clôture	269	276
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	268,50	274,40
Nombre effectif d'heures prestées	442 164,90	440 977,50
Frais de personnel (en 000 EUR)		
Rémunérations et avantages sociaux directs	15 273,18	15 092,38
Cotisations patronales d'assurances sociales	4 944,54	4 416,84
Primes patronales pour assurances extra-légales	13,92	13,82
Autres frais de personnel	1 969,05	983,92
TOTAL	22 200,69	20 506,96

Résumé des règles d'évaluation

Les immobilisations incorporelles et corporelles

Elles sont portées à l'actif du bilan à la valeur d'acquisition.

La valeur comptable des immobilisés est égale à la valeur initiale des installations diminuée des amortissements. La totalité des investissements est financée par la Société, sur fonds propres et par emprunts auprès d'organismes bancaires, sans aucune participation ou contribution financière des communes.

Les taux d'amortissement des immobilisés sont appropriés à la nature des investissements.

Ils sont de: 4 % pour les fibres optiques;

5 % pour les immeubles;

5 % pour les câbles coaxiaux et matériels de raccordements;

10 % pour les appareils de réseau et le mobilier;

20 % pour les appareils de stations d'antennes et pour les immobilisations incorporelles. Toutefois, si la durée d'utilisation est inférieure à 5 ans, le taux est adapté à la durée réelle d'utilisation;

25 % pour les appareils de mesure, le matériel roulant et le matériel informatique;

33% pour les coûts d'acquisition de clients à savoir principalement les commissions des revendeurs et pour les coûts d'activation de modems et de VOOcorders, ils sont portés en immobilisations incorporelles.

Les immobilisations financières

Elles sont valorisées au prix d'acquisition.

Les stocks

Ils sont comptabilisés à la valeur d'acquisition. L'évaluation des entrées et sorties se base sur la règle des prix moyens pondérés. Les réductions de valeur sont appliquées sur les stocks morts.

Les créances commerciales

Elles sont comptabilisées à la valeur nominale. Les réductions de valeur s'appliquent à:

- 100% sur les clients dont les créances sont inférieures à 1.500€ avec un retard de paiement de plus de six mois;
- 50% sur les clients dont les créances sont inférieures à 10.000€ mais supérieures à 1.500€ et avec un retard de paiement de plus de six mois;
- 100% sur les clients dont les créances sont inférieures à 10.000€ mais supérieures à 1.500€ et avec un retard de paiement de plus de douze mois;
- 100% sur les clients B2B dont les créances dépassent 10.000€ lorsque la créance est définitivement perdue (transaction, faillite, liquidation, etc.).

Les valeurs disponibles

Elles sont évaluées à la valeur nominale.

Les provisions pour risques et charges

Elles ont été constituées pour couvrir les litiges liés aux droits d'auteur dus par les câblo-opérateurs aux ayants droits (producteurs, auteurs, industrie du cinéma, compositeurs, interprètes et droits voisins).

Les dettes

Les dettes commerciales, financières et autres sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2015

Rapport du Collège des Commissaires

Le Collège des Commissaires s'est réuni le 07 mai 2015 dans les locaux de la société, rue de Naples 29 à Ixelles, aux fins d'examiner les comptes pour l'exercice 2014.

Il avait contrôlé l'enregistrement comptable des opérations traitées, en particulier les extraits de comptes de Belfius, ING, CBC, BNP Paribas Fortis et les avait trouvés conformes aux écritures.

Les travaux de clôture de l'exercice ont été contrôlés et justifiés par l'examen de la balance définitive.

Le Collège des Commissaires vous invite donc à approuver le bilan, les comptes de résultats, tels qu'ils vous sont présentés, et d'en donner décharge.

La Présidente,

Les Commissaires,

Fait à Ixelles,
le 07 mai 2015

Mention du Collège des Commissaires membres de l'institut des réviseurs d'entreprises

Le Collège des Commissaires membres de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises, représenté par Monsieur Eric MATHAY, Associé BUELENS, MATHAY & ASSOCIATES SCPRL-BBVBA et par Monsieur Thierry LEJUSTE, Associé RSM INTERAUDIT SC SCRL, a attesté sans réserve les comptes annuels de la SC BRUTELE pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2014.

.Contacts

.Direction générale

Monsieur Jean-Michel Adant
02 850 96 41
direction.generale@voo.eu
www.voo.be

.Bureaux régionaux

Bruxelles | rue de Naples 29 (1050) | 02 850 96 11
Chapelle-lez-Herlaimont | rue de Trazegnies 12 (7160) | 071 96 70 11
Charleroi | rue Turenne 65 (6000) | 071 96 70 11
Farciennes | rue de Lambusart 56 (6240) | 071 96 70 11
Gembloux | Grand rue 44 (5030) | 071 96 70 11
Rochefort | rue de Dewoin 48 (5580) | 071 96 70 11
Wavre | chaussée des Gaulois 3/5 (1300) | 02 850 96 11

Design | www.witvrouwen.be

